



Héning-Beaumont

Mairie d'Héning-Beaumont

1 Place Jean Jaurès

BP 90109- 62252 Héning-Beaumont Cedex

Direction des Affaires Culturelles

Affaire suivie par :

David OBRINGER

Tél. : 03 21 74 87 09

Mail : david.obringer@mairie-heninbeaumont.fr

Héning-Beaumont le

Objet : Mise en concurrence d'organismes de spectacles.

Spectacle à destination des tout-petits le samedi 22 octobre 2022 en journée au centre culturel l'Escapade.

Madame, Monsieur,

La commune d'Héning-Beaumont organise la deuxième édition du festival d'éveil culturel « Farfaday's » pour les enfants de 6 mois à 6 ans (petites formes de spectacles, comptines, lectures à voix haute scénarisées, ateliers...). Le spectacle d'ouverture aura lieu le samedi 22 octobre 2022 au centre culturel l'Escapade. Il s'adressera aux enfants de 3 à 6 ans. La jauge est fixée à 248 personnes, enfants et accompagnants.

La proposition détaillera la représentation, le tarif de la prestation, l'aspect technique, le transport, les repas ainsi que l'hébergement éventuel.

Dans un souci d'égalité de traitement des candidats, la commune d'Héning-Beaumont a créé un dossier de candidature sur le fondement de l'ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques qui oblige, à partir du 1^{er} juillet 2017, à mettre en concurrence toutes les autorisations d'occupation du domaine public.

Pour ce faire, le dossier d'inscription sera évalué selon les critères suivants :

- 50 % sur la prestation artistique
- 30 % sur la qualité des matériels proposés pour l'aspect technique et/ou les décors
- 20 % sur le montant de la prestation

Dans ce dossier de candidature, il vous est demandé de renseigner l'intitulé de vos prestations, les références de votre organisme ainsi que les lieux et dates de vos interventions antérieures.

.../...

Votre candidature sera étudiée à partir :

1. de l'argumentaire développé dans ce dossier de candidature
2. des compléments d'information fournis dans votre lettre d'accompagnement
3. de photographies significatives ou liens vidéo présentant vos prestations

Dès que les candidatures auront été examinées en commission, elles feront l'objet d'une autorisation individuelle, ou d'un courrier (ou courrier électronique) de refus le cas échéant.

Vous veillerez bien à retourner le dossier de candidature complet par courrier ou par mail avant le 09/06/2022 à 14 h 00, délai de rigueur, à l'attention de :

Monsieur le Maire d'Hénin-Beaumont
Mise en concurrence du domaine public
1 place Jean Jaurès
BP 90109
62252 HENIN-BEAUMONT Cedex
Mail : david.obringer@mairie-heninbeaumont.fr

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Steeve BRIOIS

Maire d'Hénin-Beaumont
Conseiller Départemental du Pas-de-Calais